PROJET D’INTERNAT

1. **PRESENTATION**

L’internat du collège Auguste Renoir propose un hébergement à 32 collégiens, répartis en chambre de deux, sur quatre niveaux (deux étages filles et deux étages garçons).

Chaque étage est aménagé de façon similaire, offrant aux internes un espace de travail à chaque étage (en chambre et dans une salle dédiée). Les espaces collectifs ont été aménagés afin de créer des lieux dédiés au travail (salles d’études surveillées, bureaux en chambre) aux loisirs (salon de détente/salle de jeux au rez de chaussée) et de restauration (grande salle commune/self au rez de chaussée).

L’internat dispose également d’un espace extérieur, comprenant une cour ainsi qu’un terrain de basket.

1. **OBJECTIFS**

L’internat s’adresse à tous les collégiens motivés. La priorité sera donnée à des élèves dont la situation personnelle nécessite un hébergement et un accompagnement éducatif. Le projet pédagogique et éducatif de l’internat vise à :

* Développer des conditions de travail de qualité dans un environnement agréable favorisant l’épanouissement global de l’élève et sa réussite scolaire.
* Favoriser l’apprentissage de l’autonomie et du vivre ensemble
* Favoriser auprès des élèves la construction d’une culture personnelle, affinant leur sensibilité et contribuant au développement de leur personnalité.

Ce projet se décline en quatre axes :

* L’accompagnement pédagogique des élèves
* L’aménagement d’espaces/temps favorisant la convivialité
* L’ouverture culturelle et sportive
* L’exercice de la citoyenneté
1. **UN ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE PERSONNALISE**

Selon les besoins, les internes bénéficient d’un soutien individualisé et adapté à chacun. Les objectifs sont de repérer les difficultés et d’y remédier, d’aider les élèves à s’adapter aux exigences scolaires, de développer leur ambition et de travailler sur leur orientation.

Le travail scolaire à l’internat s’organise en :

Une heure trente d’étude surveillée encadrée par les assistants d’éducation en salle de travail par étage (un adulte pour huit élèves maximum), avec accès à l’outil informatique.

La possibilité de travailler en chambre en autonomie après le temps du repas, étayée par les assistants d’éducation.

L’accès internet et l’espace numérique de travail (cahier de texte numérique, suivi des devoirs et des résultats scolaires, accès aux informations sur la vie scolaire tels que emplois du temps, absences et retards, punitions ou sanctions éventuelles…) permet aux familles et aux équipes éducatives d’assurer un suivi quotidien et efficace.

La communication entre les personnels du collège et les assistants d’éducation à l’internat doit être renforcée. Des outils ont été créés dans ce but (l’équipe pédagogique du collège a connaissance de la répartition des élèves internes et de qui contacter pour toute question). Des réunions sont régulièrement organisées avec les CPE du collège et l’équipe d’assistants d’éducation de l’internat, ainsi que des réunions régulières avec le pôle médicosocial.

1. **UN ESPACE DE CONVIVIALITE**

Le souhait de la communauté éducative est de faire de l’internat un espace de vie convivial et agréable.

Dans cet objectif, l’internat dispose d’un « salon » dans lequel tous les internes peuvent se retrouver. Ils profitent d’un espace de détente, agrémenté de banquettes et de poufs colorés. Périodiquement, des soirées ludiques sont organisées (projection de film, jeux de société, parties de baby-foot).

Les repas sont pris en commun dans une salle disposant de nouveau mobilier coloré et qui favorise désormais les temps d’échange et de partage entre eux et avec les assistants d’éducation.

Chaque Mercredi, une activité est proposée par les assistants d’éducation. Il peut s’agir de jeux sportifs, de jeux de groupe en extérieur ou en intérieur ou encore d’activités manuelles (dessin, peinture, atelier d’écriture, do it yourself…)

Chaque Mercredi après-midi précédant les périodes de vacances scolaires, une sortie est organisée (patinoire, musée, cinéma, laser game, escape game…).

L’année scolaire se voit ponctuée par une sortie d’une journée (ces dernières années Disneyland ou encore accrobranches).

A court terme, le mobilier des chambres des élèves va être renouvelé. Les internes ont été invités à donner leur avis au sujet des couleurs et matériaux qui seront utilisés, ils sont ainsi partie prenante des choix concernant l’environnement.

1. **UNE OUVERTURE CULTURELLE ET DES PRATIQUES SPORTIVES**

L’internat du collège a pour ambition de favoriser et de promouvoir l’ouverture culturelle auprès des élèves internes. Un budget est donc consacré aux sorties culturelles, l’objectif étant de proposer à chacun plusieurs sorties dans l’année. L’offre départementale et la proximité avec la ville de Paris permet de s’appuyer sur des ressources locales.

Les élèves peuvent également bénéficier des activités de l’Association sportive du collège, en journée ou en soirée. De même, les internes sont autorisés à pratiquer des activités sportives ou culturelles à titre individuel, si elles sont prévues à l’année, grâce à une autorisation de sortie et un accord des familles, avec un retour impératif prévu à 20h.

Un terrain de basket, des ballons, des filets, ainsi que les terrains de sport du collège sont accessibles aux élèves hors du temps d’étude, sous la surveillance des assistants d’éducation.

Chaque Jeudi soir, le gymnase est à disposition des élèves.

Ponctuellement, des enseignants du collège proposent des ateliers aux internes (atelier philo, arts plastiques, découverte de la web télé…)

Notre objectif pour l’avenir est d’accueillir une « bibliothèque de l’internat », qui aurait pour but de sensibiliser les internes à la lecture d’ouvrages, de romans, de nouvelles, de mangas ou encore de magazines. Le fond pourrait être renouvelé mensuellement grâce au prêt du centre de documentation et d’information du collège. Un partenariat avec la médiathèque de la ville d’Asnières pourrait être envisagé.

Notre ambition est également de travailler avec le Projet de Réussite Educative de la ville d’Asnières, ce qui permettrait l’intervention ponctuelle d’associations locales à l’internat.

1. **UN ESPACE D’EDUCATION A LA CITOYENNETE**

En début d’année scolaire, sont élus les délégués de l’internat. Ils ont pour mission de représenter leurs camarades internes.

Ils peuvent également faire le lien avec les personnels encadrants et l’administration via le Conseil de la Vie Collégienne, sur des questions liées à leur vie à l’internat, l’organisation de l’accompagnement pédagogique, l’animation socio-éducative.

Un partenariat avec la maison de retraite proche du collège peut être envisagé si les conditions sanitaires le permettent. Il s’agirait d’un projet intergénérationnel, favorisant des échanges et partages riches pour tous. Les objectifs sont multiples : ce sont des moments forts qui visent la citoyenneté de chacun, à maintenir et développer les liens sociaux, et à s’inscrire dans notre société quel que soit son âge.